

M. CRESTOHL: Il semble y avoir malentendu quant à la portée de l'amendement de M. Croll. Si je comprends bien, la motion portait, vu le nombre d'amendements proposés, que le bill soit imprimé à nouveau pour fournir un document de travail au Comité. Je ne suis pas de l'avis de M. Pearkes à savoir que le bill devrait être imprimé à nouveau chaque fois qu'un amendement sera proposé. Nous en avons actuellement une demi-douzaine qui peuvent dérouter le Comité et le bill devrait être imprimé à nouveau pour faciliter son travail.

Le PRÉSIDENT: Le secrétaire du comité m'a dit que dans ces questions lorsque des points de ce genre ont été soulevés — et ceci est arrivé à d'autres occasions quoiqu'il y eut peut-être plus d'amendements qu'aujourd'hui — on a décidé de faire imprimer le bill à nouveau comme document de travail pour le Comité.

Mais importe-t-il, messieurs, qu'il soit imprimé ou non? Si vous ne désirez pas qu'il le soit, nous ne le ferons pas imprimer.

M. CANNON: J'avais compris que M. Croll proposait les amendements. Je ne puis être d'accord en ce moment, mais s'il propose tout simplement que le bill soit imprimé à nouveau, je n'y ai aucune objection.

M. GREEN: Il existe une objection sérieuse à cette façon de procéder, et avec tout le respect que je porte au secrétaire, je ne crois pas qu'on ait procédé ainsi auparavant; on n'a certainement pas procédé ainsi au cours des vingt années où j'ai fait partie de comités.

Le PRÉSIDENT: Nous pouvons faire imprimer les bills autant de fois que nous le désirons. Mais que m'importe que le bill soit imprimé à nouveau ou non? J'ai cru que ce serait une façon plus pratique de procéder.

Vais-je mettre la proposition aux voix?

M. GREEN: Si vous mettez la proposition aux voix, nous devons la discuter.

Le PRÉSIDENT: Allons-nous discuter durant une demi-heure si nous devons ou non réimprimer le bill? Faisons-le imprimer. Peu importe qu'il y ait des objections.

M. GOODE: Quelle est l'attitude de M. Croll?

M. CROLL: Tous et chacun ont interprété mon attitude et je suis prêt à accepter leur interprétation. J'ai proposé qu'on imprime le bill à nouveau avec les amendements proposés et j'ai lu les amendements.

M. GOODE: Soumettez-vous votre proposition au président pour qu'elle soit mise aux voix?

M. CROLL: Si vous le désirez.

M. PEARKES: J'en appelle au règlement, et je prétends que ce procédé est antiréglementaire vu que l'ordre du jour a été établi par le sous-comité directeur, et vous nous avez déclaré que le premier travail de cette séance serait d'entendre le témoignage du sous-ministre. Je propose que nous l'entendions.

Le PRÉSIDENT: Très bien, mais on a toujours l'habitude de lire les articles et les amendements.

Si quelqu'un est d'avis que cette question est aussi importante, mettons-la aux voix.

M. GREEN: Si nous la mettons aux voix, autant la discuter.

Le PRÉSIDENT: Très bien, faites comme bon vous semblera.

M. GREEN: Monsieur le président, vous êtes censé être impartial. Si vous vous rangez d'un côté, autant céder le fauteuil à un autre.